



Conflits sociaux et médias

Thierry Guilbert

► To cite this version:

| Thierry Guilbert. Conflits sociaux et médias. 2008, 11 p. halshs-00815195

HAL Id: halshs-00815195

<https://shs.hal.science/halshs-00815195>

Submitted on 18 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thierry Guilbert
CURAPP-ESS 7319
Université de Picardie Jules Verne

Conflits sociaux et médias : l'invisibilité de l'évidence

L'objet de mon travail est d'étudier du point de vue de l'Analyse du discours, c'est-à-dire en analysant « la texture des textes » (Fairclough 1995), *comment* les médias écrits constituent leurs propres représentations de l'événement en connaissances partagées. Je postule qu'il existe des formes discursives permettant d'imposer des cadres de perception ou de créer de nouvelles croyances partagées. Ces formes discursives, employées dans et par les médias, présentent ces positionnements sur le mode du cela va de soi ou de l'évidence, ce qui leur confère une force persuasive incontestable. Celles-ci ne sont pas nouvelles – déjà Voltaire écrivait dans *L'homme aux quarante écus* : « Il arrive quelquefois qu'on ne peut rien répondre, et qu'on est pas persuadé » –, mais leur diffusion est à la mesure de la puissance politico-médiatique contemporaine (Dezalay & Garth 1998, Bourdieu & Wacquant 1998).

Les conflits sociaux sont ainsi réinterprétés par une doxa médiatique qui ne dit pas son nom. Ainsi, l'émergence de grands mouvements sociaux mobilisant le collectif salarial peut sembler en régression, mais on peut se demander également si cette impression n'est pas un effet induit de cette imposition, par les médias, d'une lecture tout à la fois partisane et évidente de l'actualité.

D'un point de vue français, nombreux sont les grands mouvements sociaux de ces dernières années : les mouvements des salariés de la fonction publique et du secteur privé de novembre et décembre 1995, les mouvements des salariés de la fonction publique de mai et juin 2003, le mouvement étudiant contre le « contrat première embauche » (CPE) en mars 2006, ou encore le refus par les étudiants et une bonne partie des enseignants de la « réforme des universités » en novembre et décembre 2007. Reste à savoir si ces mouvements doivent être qualifiés d'égalitaires ou de corporatistes au niveau sociopolitique. L'un des objectifs de ma communication est de montrer comment certains médias ont présenté ces mouvements comme corporatistes en s'appuyant sur la doxa en dressant notamment les Français contre les opposants (les opposants ne sont-ils pas français ?), le secteur protégé contre le secteur exposé, le public contre le privé. Or, les manifestants ont *présenté* leurs revendications comme des luttes égalitaires¹ : garantir la retraite à 60 ans pour tous (en voulant revenir sur les décisions de 1993 du gouvernement Balladur) en 1995 et en 2003 ; défendre la sécurité sociale en 1995 ; ne pas remettre le droit du travail en question par une précarisation statutaire en 2006 ; défendre l'Université contre une privatisation qui pourrait se profiler en 2007, etc.

Il me semble donc ne pas y avoir de paradoxe ici, mais un décalage entre les discours tenus *dans* ces mouvements et les discours tenus *à propos* de ces mouvements dans les médias, donc une lutte pour l'attribution du sens de l'événement. Le paradoxe, auquel on s'attachera

¹ Pour « preuve », le thème de la « grève par procuration » qui a été développé par les médias au tournant du mouvement de décembre 1995, lorsque ceux-ci ont senti que « l'opinion » était favorable aux manifestants et qu'ils couraient le risque d'une perte de lectorat. *Le Monde* 09/12/95 : « En ce sens, les grèves et manifestations, l'étonnante bienveillance des usagers à leur égard, s'expliquent : à pied, ou *par procuration*, les marcheurs marchent contre les marchés. » (repris le 19/12/95 dans le même journal).

ici par contre, tient plutôt à cette forme discursive qui dit sans dire, qui impose de manière évidente un topos néolibéral partisan.

1 Corpus et méthodologie

Le corpus choisi comprend 184 articles de commentaires (éditoriaux et chroniques) issus de dix quotidiens, hebdomadaires et mensuels de la presse française² et prélevés lors des « conflits sociaux » ou des « crises sociales » – le mot *crise* est pris ici au sens de « moment critique » – de novembre et décembre 1995 et de mai et juin 2003. Selon Sophie Moirand, lors de ces « moments discursifs », on peut constater « le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même événement » (Moirand 2002 : 389). L'hypothèse à l'origine de ce choix est que ces moments favorisent ou exacerbent des prises de position un peu plus visibles qu'à l'ordinaire.

Ces deux périodes ont été choisies pour leur comparabilité tant du point de vue thématique – il s'agit de réactions à des projets gouvernementaux qui ont en commun une « réforme des retraites » –, que du point de vue de l'ampleur et de la forme des réactions – grèves et manifestations massives durant six semaines environ. Quantitativement, le nombre d'articles et d'occurrences conservés pour les deux périodes est équivalent : 94 articles et 59818 occurrences en 1995 contre 90 articles et 57199 occurrences en 2003.

Le choix de l'article de commentaire n'est pas anodin : ce genre bénéficie de l'autorité énonciative et définit l'orientation éditoriale du journal. Ces textes ont pour fonction de commenter l'actualité, de lui donner sens, leur analyse doit permettre de « lire » les positionnements adoptés par l'équipe rédactionnelle dans son ensemble.

Enfin la méthodologie contrastive employée, qui mesure quantitativement l'évolution lexico-sémantique éventuelle du positionnement des journaux entre ces deux événements, se double d'une analyse qualitative et interdisciplinaire du discours des médias : à la fois énonciative, pragmatique, communicationnelle et rhétorico-argumentative.

2 Première approche thématique et quantitative

2.1 Contextualisation et intuitions

Les grèves et les manifestations de 1995, contre le « plan Juppé », et de 2003, contre « la réforme Fillon », furent interprétées par les commentateurs comme une insuffisance de « communication » et une absence de « pédagogie ». Ce qui était en jeu, selon les commentateurs, n'était pas un débat d'idées, un désaccord sur la gestion des questions sociales ou encore un conflit qui aurait porté sur des alternatives sociopolitiques (plus ou moins d'Etat, plus ou moins de libéralisme), mais un problème d'« information » et de « compréhension » ; voici quelques exemples de ce type de commentaires :

- (1) *Le Figaro*, 01/12/95, chronique : « Mais, là encore, le gouvernement se retrouve face à son grand défaut : sa formidable incapacité à communiquer »
- (2) *Le Monde*, 26/11/95, éditorial : « L'heure doit être à la pédagogie plutôt qu'à la polémique. »
- (3) *Libération*, 10/06/03, éditorial : « Il n'est jamais trop tard pour bien communiquer »
- (4) *Paris Normandie*, 11/6/03, éditorial « Le déficit de négociation et d'explication sur ce sujet qui concerne tous les Français »

² Les dix « journaux » sont les suivants : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Monde Diplomatique*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Expansion*, *L'Express*, *L'Humanité*, *Libération*, *Paris-Normandie*.

En d'autres termes, les Français n'avaient pas compris ce qu'ils auraient pu et dû comprendre : la topique de l'insuffisance de communication se substituait aux *causes* du conflit social et aux *revendications égalitaires*.

Cette forme de présentation peut s'analyser non seulement comme « *la lutte, [...] entre le groupe qui manifeste et la presse, pour l'imposition d'une vision de l'événement* » (Champagne 1990 : 224), mais également comme une « lutte souterraine », non perceptible au premier abord, qui se situe sur un tout autre terrain : celui du *consensus de l'inévitabilité* et plus encore de celui de l'*incontestabilité*, c'est-à-dire « ce qui ne peut être contesté », « ce qui va de soi ». Le véritable enjeu de cette forme de présentation semble donc être l'*évidence* de la « réforme » engagée. Ainsi on trouve, aux deux périodes, une seconde topique : la « nécessité de la réforme ». En 1995 :

- (5) *Paris-Normandie* 19/12/95 : « *les Français ont découvert l'ampleur des réformes à réaliser d'urgence* »

Puis en 2003, dans le même journal *Paris-Normandie*, cet exemple de répétition montre la volonté d'imposer cette seconde topique :

- (6) 12/05/03 : « *chacun s'accorde, sur la nécessité d'une réforme et d'un effort partagé* »
(7) 13/05/03 : « *Tout le monde s'accorde pourtant sur la nécessité de faire évoluer notre système de retraites* »
(8) 27/05/03 : « *Les Français attendent pourtant des réformes du système des retraites* »
(9) 04/06/03 : « *Cette réforme, dont chacun est persuadé qu'elle est indispensable* »

2.2 Quelques données quantitatives

On retrouve cette topique bien sûr dans la plupart des journaux et plus encore dans *Le Monde* qui l'emploie avec une fréquence significative en comparaison du reste du corpus³ : en 1995, la forme *nécessit-* (qui comprend *nécessité, nécessités, nécessite, nécessitent*) présente un écart réduit de 3.5 ; en 2003, pour le mot *nécessaire*, l'écart réduit est de 3.3 :

- (10) *Le Monde*, 15/05/03 : « *Cette réforme des retraites est nécessaire. Chacun l'admet pour peu qu'il sache ou veuille compter.* »

En 2003, *Le Nouvel Observateur* et *Paris-Normandie* font concurrence au *Monde* en ce qui concerne la plus haute fréquence de cette topique : on trouve un écart réduit de 2.1 pour *nécessaires* dans *Le Nouvel Observateur*, contre 2.6 pour la forme *nécessaire-* (*nécessaire, nécessaires* et *nécessairement*) dans *Le Monde*. Dans *Paris-Normandie*, la forme *nécessit-* (*nécessité, nécessités* et *nécessiteraient*) obtient un écart réduit de 2.3. A l'inverse, les formes

³ On utilise ici le calcul des « écarts réduits » permettant de connaître le degré de sur-/sous-représentation de certains mots vis-à-vis du reste du corpus : un écart réduit supérieur à 2 est significatif ; supérieur à 2,5 : il est hautement significatif.

nécessaire- et *nécessit-* sont absentes de *L'Humanité* et du *Monde Diplomatique* en données corrigées – si l'on ne tient pas compte des reprises critiques – en 1995 comme en 2003.⁴

Par ailleurs, le mot *réforme* et ses dérivés sont présents 74 fois en 1995 contre 221 fois en 2003, soit trois fois plus ; d'un point de vue qualitatif, l'augmentation de 64 % des dérivés de *réform-* entre 1995 et 2003 atteste de la vitalité du concept en tant que valeur contemporaine et le fait que 82 % des occurrences soient positives en 2003 (contre 78 % en 1995), montre que, malgré la forte augmentation, le sème n'a pas perdu en force symbolique.

Globalement, les résultats quantitatifs qui portent sur la nomination des acteurs, la nomination de l'évènement, le lexique de l'économie et l'utilisation positive du mot « réforme » confirment la thèse de Julien Duval selon laquelle le champ de la presse écrite française s'est bipolarisé au tournant du siècle : il existerait un pôle dominant symboliquement (qui « tend à subordonner toute activité à ses dimensions économiques », Duval 2000 : 56) et dépendant des grands groupes économiques, et un pôle plus réduit dominé symboliquement mais plus autonome économiquement. Ces pôles, encore en formation⁵ en 1995, sont complètement déterminés en 2003 ; les journaux du corpus se répartissent ainsi :

- le « pôle économique » comprend : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Expansion*, *L'Express*, *Libération*, *Paris-Normandie*.
- le « pôle alternatif » : *L'Humanité* et *Le Monde Diplomatique*.

Ces quelques données confirment la présentation ou plutôt la *représentation* de l'évènement dans et par les médias. C'est cette représentation qui doit être maintenant questionnée : *comment* le positionnement néolibéral de certains discours médiatiques se donne-t-il pour naturel (au sens de Goffman 1974) et évident ?

3 Quelques éléments théoriques

Avant d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement, et de montrer le rôle fondamental de l'effet d'évidence dans le *fonctionnement idéologique* des discours médiatiques, il semble important d'exposer l'étayage théorique de ce travail quant au processus de l'évidence ainsi que les caractéristiques du sujet énonciatif dans les articles de commentaire. Ces deux instances sont essentielles à la diffusion et à la constitution du discours néolibéral.

3.1 Le paradoxe de l'évidence

Si l'évidence au sens philosophique procède d'un questionnement, l'évidence-doxa n'est pas questionnée, elle n'a pas à prouver son caractère d'évidence. Or le premier paradoxe tient à ce qu'*en langage naturel*, l'évidence-doxa présente la même force véridictoire que l'évidence philosophique. Ce qui est *présenté* comme évident est d'emblée *considéré* comme incontestable. C'est bien sûr le retournement sophistique de l'évidence cartésienne, mais ce retournement n'est pas perçu car l'évidence-doxa se constitue *elle-même* en tant que *preuve* au sens de l'anglais *self-evident* (auto-probant), c'est-à-dire en tant que preuve véridictoire (être/paraître), ou encore en tant que preuve doxale.

L'évidence comporte un autre aspect paradoxal : elle doit être vue sans être remarquée. A la suite de Watzlawick (1967) qui considère qu'un paradoxe peut être dénoué au niveau pragmatique, je distingue l'*effet d'évidence produit* de la recherche de l'effet : l'énonciateur doit obtenir l'effet *sans* faire remarquer sa visée pragmatique. Son discours doit donc présenter un aspect partagé, convenu, attendu. Mon hypothèse est que l'effet d'évidence, en

⁴ Il en est de même du champ sémantique de la « nécessité » (« obligatoire », « inévitable » et « indispensable »).

⁵ En 1995, *Le Nouvel Observateur* a pu se montrer encore critique vis-à-vis des réformes proposées et stigmatise moins les opposants, et *L'Humanité* est en retrait dans la critique en comparaison du *Monde Diplomatique*

tant que forme de persuasion contraignante, est utilisé par le discours médiatique néolibéral pour constituer des représentations *toujours-déjà* partagées.

3.2 Le fonctionnement du sujet énonciatif de l'éditorial et de la chronique

Personnalité importante du journal, l'éditorialiste ou le chroniqueur bénéficie à la fois de l'autorité socioprofessionnelle, due généralement à sa notoriété et à ses compétences, et de l'« autorité énonciative » due au genre. Ainsi, l'éditorialiste est pourvu du pouvoir légitime de commenter l'actualité et d'en tirer des leçons, c'est-à-dire de *donner sens à l'information*.

Pourtant la constitution du sujet énonciatif de l'éditorial semble paradoxale lorsqu'on étudie les marqueurs de la personne :

- Le *je* qui marque le « sujet » est absent alors que l'engagement est fort. L'absence de *je* évite la *subjectivité patente* de l'ego ; l'éditorial manifeste pourtant une subjectivité. Par cette absence apparente de prise en charge du discours, l'énonciation, ainsi *déssubjectivée*, produit un effet d'objectivité.
- Le sujet stéréotypé est *nous*. Un *nous* majoritairement inclusif (*je+tu*) ; c'est un usage dominant dans l'éditorial : une contrainte du genre. *Nous* a pour effet de réunir l'auteur et le lecteur dans un projet commun et construit une forme de « socialisation de l'énonciation » : l'éditorialiste associe le destinataire à son dire en le co-responsabilisant. Et plus encore lorsque *nous* est « identitaire », qu'il suggère une appartenance à une même communauté majoritaire : l'usage de *nous* flatte et active le consensus, les croyances et les connaissances partagées.
- Le *on* indéfini est très présent et permet à l'énonciateur de parler en son nom propre sans avoir à assumer la responsabilité de ses propos, la valeur du *on* de l'éditorial, comme le *nous*, est le « *je dilaté* », avec les mêmes effets de consensus et de partage de la responsabilité du propos.

La *déssubjectivisation énonciative* est donc un trait de l'éditorial et peut prendre d'autres formes comme la question rhétorique, moyen de produire une opinion déssubjectivée et effet d'évidence puissant par co-responsabilisation du destinataire. L'éditorialiste se fait porte-parole de la doxa par le *on* mais aussi par ces autres formes doxales : termes généraux et collectifs (l'opinion, le public, les Français, la sagesse, chacun...), lieux communs (topoi) et même l'ironie qui prend appui sur le lieu commun. Ces formes assurent une énonciation plus convaincante qui évite d'utiliser une modalité marquée.

Le sens de l'événement est installé dès le début de l'éditorial. La nominalisation, dont la forme est « le X de A » (*Le Figaro*, 30/05/03, chronique : « le putsch des aristos ») par laquelle débute souvent l'éditorial, contient une présupposition d'existence : le sens de l'événement est présenté comme « déjà-là ». C'est une fois encore une prise en charge non explicite.

Dernier élément, l'éditorial en tant que discours médiatique est un « discours-limite » de transmission des connaissances : il n'a pas « pour vocation première la transmission des connaissances » (Beacco & Moirand 1995) mais le fait de manière implicite (Petiot 1992). Si cette médiation informationnelle comporte un « ressort didactique » et un « ressort argumentatif » (Poli 1992 : 170), dans l'éditorial, la didacticité est au service de l'argumentation et de la persuasion. En tant que voix collective de l'évidence...

4 Procédés discursifs

La première approche a montré (*supra* § 2) que l'utilisation de ce discours d'évidence a pour but de substituer le consensus au conflit. Les discours politico-médiatiques frappent d'invisibilité le discours des opposants par la négation de leur parole. Plus : par la négation de leur positionnement de citoyens. Deux principes généraux semblent à l'œuvre : la stigmatisation des opposants aux réformes néolibérales et l'imposition d'une perception de la réalité qui disqualifie leur parole. Le discours médiatique qui énonce des « vérités

économiques » incontournables et qui réduit la réalité à « des univers de sens ainsi circonscrits » au « monde l'entreprise » (Durand 2007), a pour effet, sinon pour but, d'anathématiser les revendications qualifiées d'irrationnelles, dogmatiques, archaïques, etc., et de stigmatiser les grévistes et manifestants qui refusent de *se rendre à l'évidence*.

L'ostension d'un *discours d'évidence* – unique par nature – permet ainsi, dans un même geste discursif, d'autolégitimer un positionnement (en constituant une doxa) et de frapper d'invisibilité (de disqualifier) tout discours alternatif. Le recours au bon sens, au normal, au naturel sont des arguments connus à la fois de la rhétorique antique et de la « nouvelle rhétorique ». Le bon sens permet « de justifier à peu de frais n'importe quelle vérité, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans une ligne conservatrice » (Robrieux 2005 : 202).

Cependant si l'on veut rendre compte de ces formes de blocage produites par les milieux du pouvoir médiatique, il faut prendre à bras-le-corps cet effet d'évidence, c'est-à-dire dépasser le recensement et l'articulation des arguments, certes utile et nécessaire, par une analyse de la texture du discours qui dépasse la dichotomie du fond et de la forme. Le contenu ne peut être autonomisé des mots qui l'expriment.

4.1 Désubjectivisation et implicite

L'implicite consiste à dire sans dire, comme la désubjectivisation, il est un des procédés utilisés par l'effet d'évidence, un procédé qui évite une prise en charge directe du propos. Tous les énoncés cités jusqu'ici (1-10) sont désubjectivisés, les agents sont : *le gouvernement*, *l'heure*, *il* (impersonnel), *le déficit*, *les Français*, *chacun*, *tout le monde*, *les Français*, *cette réforme* (9 et 10). Je reprends les premiers exemples donnés ci-dessus :

- (1) *Le Figaro*, 01/12/95, chronique : « *Mais, là encore, le gouvernement se retrouve face à son grand défaut : sa formidable incapacité à communiquer* »
- (2) *Le Monde*, 26/11/95, éditorial : « *L'heure doit être à la pédagogie plutôt qu'à la polémique.* »
- (3) *Libération*, 10/06/03, éditorial : « *Il n'est jamais trop tard pour bien communiquer* »
- (4) *Paris Normandie*, 11/6/03, éditorial : « *Le déficit de négociation et d'explication sur ce sujet qui concerne tous les Français* »

Dans la présupposition, l'un des procédés de l'implicite, l'énonciateur considère qu'il peut s'appuyer sur une information préalable et connue de l'interlocuteur : le présupposé. La présupposition est contraignante car elle fixe implicitement un cadre à la conversation (Ducrot 1984) ; on voit tout l'intérêt pour l'énonciateur de glisser une information non vérifiée mais présentée comme préalable et partagée. Les segments soulignés⁶ de ces quatre extraits portent un présupposé qui n'est pas vérifié : en 1, /le gouvernement a le défaut de ne pas savoir communiquer/, en 2, /E une polémique/, en 3, /s'il faut « bien » communiquer c'est qu'on a « mal » communiqué/, en 4, la nominalisation porte le présupposé /E un déficit de négociation et d'explication/. Ce sont des présupposés dans la mesure où ils sont conservés si l'on met ces phrases à la forme négative et, surtout, dans la mesure où, tout en portant la principale information, ces segments ne se présentent pas comme l'objet manifeste du propos⁷ :

- (5) *Paris-Normandie* 19/12/95, éditorial : « *Les Français (n') ont (pas) découvert l'ampleur des réformes à réaliser d'urgence* »

⁶ J'indique entre barres obliques la signification des présupposés, sous-entendus... E signifie : il existe, il y a.

⁷ On les appelle plus précisément des « tropes présuppositionnels » pour cette seconde raison.

En 5, que la forme soit négative ou non, /les réformes sont toujours à réaliser d'urgence/, le propos porte bien sur le fait de savoir si les Français ont (ou non) *découvert l'ampleur...* Il y a donc transmission d'une information essentielle /les réformes sont à réaliser d'urgence/ sous forme d'une information partagée, d'une évidence. Cette évidence a pour but de créer une représentation de la réalité, de constituer une doxa. Les mêmes remarques pourraient être faites à partir des autres exemples.

Le sous-entendu permet également de dire sans dire. Un constat comme « il fait chaud ici » peut ainsi avoir la valeur d'un ordre (« ouvre la fenêtre ! »), d'une requête (« pourriez-vous ouvrir la fenêtre ? »), d'un reproche ironique (« je t'avais bien dit de fermer la fenêtre en partant ! »), d'une remarque acerbe (« de quoi vous plaignez-vous ? ! »)... Le(s) sous-entendu(s) peuvent se superposer aux présupposés :

(2) *Le Monde*, 26/11/95, éditorial : « L'heure doit être à la pédagogie plutôt qu'à la polémique. »

(3) *Libération*, 10/06/03, éditorial : « Il n'est jamais trop tard pour bien communiquer »

(10) *Le Monde*, 15/05/03, éditorial : « Cette réforme des retraites est nécessaire (a). Chacun l'admet pour peu qu'il sache ou veuille compter (b). »

La valeur de 2 et 3 est la même, la prescription : /le gouvernement doit communiquer/. En 2, elle est marquée explicitement par le verbe déontique « doit », mais en 3, elle est sous-entendue par le détournement militant du proverbe « il n'est jamais trop tard pour bien faire ». La responsabilité du propos est prise en charge par un *on* collectif, par la voix du bon sens partagé ou de la doxa. Ce sous-entendu ne fait que confirmer le présupposé et légitimer la perception de la réalité : /ce n'est qu'un problème de communication/.

En 10, le sous-entendu semble plus implicite encore et est différent pour chaque phrase. La première phrase (a) a la forme patente d'une assertion ou d'un constat, mais une valeur aléthique (nécessité/impossibilité) : /on n'a pas le choix/. La seconde (b) est clairement un constat en apparence mais a une valeur aléthique : /honnêteté *oblige...*/, valeur qui induit une autre valeur de prescription : /chacun *doit* donc l'admettre/.

Ces sous-entendus, par leur aspect implicite, ne se présentent pas directement comme des ordres ou des injonctions mais semblent au contraire frappés au coin du bon sens ; en 10 (b) le sous-entendu fait même appel directement au bon sens.

4.2 Naturalisation des cadres de perception

Face à toute situation, et ce d'autant plus qu'elle semble inhabituelle, inconnue, ou simplement difficile à interpréter, nous faisons appel à des cadres de perception de la réalité : « un ensemble fini de règles » définissant « l'activité quotidienne » (Goffman 1974). Nous nous référons ainsi à deux types de cadres primaires : les cadres naturels ou non pilotés qui sont purement physiques, sans aucune conscience ou intention préalable, et les cadres sociaux ou pilotés qui présupposent qu'une action humaine anime cette situation ou cet événement. Or, me semble-t-il, qu'on lui donne une signification naturelle ou pilotée, cette signification de l'événement oriente la vision que l'on se fait de « l'expérience individuelle *de la vie sociale* ».

Les cadres naturels possèdent trois caractéristiques essentielles en ce qui concerne l'effet d'évidence : (i) étant naturels, ils paraissent vraisemblables, (ii) n'ayant ni « cause ni intention », ils semblent neutres, (iii) déterminés par un univers « purement physique », ils apparaissent inévitables.

- (11) *L'Express*, 05/06/03, chronique : « Plongés dans une mondialisation aveugle et sans régulation, nous subissons les «humeurs» du temps. »
- (12) *Le Nouvel Observateur*, 05/06/03, chronique : « Le refus de cotiser un peu plus longtemps émanant de ceux qui sont mieux défendus contre les duretés de la mondialisation apparaîtra vite insupportable à ceux qui la subissent de plein fouet. »

L'énonciation de cadre naturel doit comporter trois caractéristiques (Guilbert 2007) : une désobjectivisation, un élément naturel en position d'actant et une modalité véridictoire (être/paraître). Cette modalité peut être marquée de diverses façons : un verbe factuel (il y a, il existe.), un déictique qui permet d'ancrer l'énoncé dans l'ici et maintenant (nous, aujourd'hui, ici...), un mode constatif, le présent d'énonciation...

En 11, la mondialisation est présentée comme un phénomène naturel. Il y a désobjectivisation car *nous* a la valeur la plus générale qui soit : l'humanité. L'élément naturel *les «humeurs» du temps* est bien en position d'actant puisque c'est lui qui *fait* subir. Enfin, la modalité véridictoire est marquée à la fois par le mode constatif et le présent d'énonciation qui sous-entend /en ce moment/. La mondialisation est présentée clairement comme non pilotée (*sans régulation*) et naturelle (*aveugle*). Le cadre de perception fixé ici est une mise en perspective qui décrit une réalité imprévisible, violente et inéluctable. Les luttes sont vaines, vouées à l'échec. Les enjeux nous dépassent. La modalité aléthique de l'impossibilité se double d'un sous-entendu de prescription : /il faut s'adapter/ en se pliant aux nouvelles conditions.

En 12, le cadre de perception est très proche du précédent bien que plus proche de l'analyse de l'événement. La désobjectivisation est nette, l'actant naturel est *la mondialisation*, reprise par l'anaphore *la*, c'est elle qui fait subir *de plein fouet* ses duretés. Le déictique temporel *vite* renvoie au présent d'énonciation – il a une valeur prospective : « très rapidement à partir de maintenant » –, il permet donc d'ancrer l'énoncé dans le présent. Ici encore, on assiste à une mise en perspective qui permet d'imposer une réinterprétation du sens de l'événement comme un cadre naturel, implacable et inhumain (au double sens d'insensible et de non piloté) auquel chacun ne peut que s'adapter.

(12) comporte également un sous-entendu : /ceux qui sont mieux défendus (les « fonctionnaires ») font preuve d'égoïsme vis-à-vis de ceux qui subissent/ : ce qui permet de stigmatiser les opposants. Il s'agit d'un retournement au sens de Breton (1999) : les défenseurs d'un système qui prône l'individu (Keynes 1926) se font les pourfendeurs des « manquements » à la solidarité.

4.3 Nominations et stigmatisation des opposants

Un autre moyen de délégitimer le conflit et surtout ses revendications égalitaires est de stigmatiser ceux qui les soutiennent. La décrédibilisation de l'adversaire est un procédé bien connu de la rhétorique. Que le pouvoir considère le peuple comme dénué de jugement n'est pas nouveau non plus. Du point de vue de la pragmatique linguistique, donc de l'effet produit, il ne s'agit plus de frapper d'invisibilité les acteurs par l'imposition d'une autre réalité, mais de frapper d'invisibilité leur parole en focalisant sur les traits supposés spécifiques des opposants. Les discours visent à détourner les regards des revendications et des raisons du conflit vers les manifestants et grévistes en s'appuyant sur des schématisations doxales préexistantes. C'est, encore une fois, le déni du droit à la parole.

Le Figaro, abondamment cité ici, est le journal qui, quantitativement en 1995, stigmatise le plus les acteurs en les réduisant à leur statut ou à leur profession ; dans une moindre mesure c'est aussi le cas du *Point*, de *L'Expansion* et du *Monde* comme le montre le tableau suivant :

	<i>Poin</i>	<i>Libé</i>	<i>Expa</i>	<i>Expr</i>	<i>Obse</i>	<i>Figa</i>	<i>Mond</i>	<i>Huma</i>	<i>Dipl</i>
protégé(s)	-0.8	0.8	1.2	1.0	-1.2	1.8	-0.8	-0.5	-0.7
cheminot(s)	-0.9	-1.5	-1.0	-1.7	-1.1	2.8	2.4	-1.2	-1.4
citoyen(s)	2.5	1.5	-1.2	-1.6	-2.2	-1.4	-1.5	2.1	0.9
gréviste(s)	-0.7	1.0	-1.0	-1.9	-1.8	1.2	1.3	0.7	0.6
fonctionnaire(s)	-2.2	-0.9	2.1	-1.0	-1.3	2.8	1.3	-1.0	-1.5
manifestant(s)	0.4	1.2	-0.5	-0.6	-1.9	0.1	0.8	-0.8	1.3

Nomination des acteurs (écarts réduits⁸) en 1995.

A l'inverse, le terme *citoyen* désigne soit ceux qui sont supposés se positionner contre le mouvement (*Le Point*), soit l'ensemble de la population (*L'Humanité*). En 1995, on ne trouve qu'une seule occurrence de *citoyens* référant aux opposants (*Le Monde Diplomatique*).

Le calembour et l'ironie permettent également, à peu de frais, de discréditer les opposants en prenant appui sur le lieu commun et la folklorisation des acteurs. Il s'agit de relever leur « capacité de nuisance », autrement dit leur véritable « nocivité » pour la solidarité (voir *supra* 12), et pour la démocratie, la santé et les valeurs de la nation, etc. C'est-à-dire d'utiliser l'effet d'évidence des stéréotypes, des clichés et des tautologies.

- (13) *Le Point*, 16/05/03, éditorial : « [...] le début de la Réforme française et la défaite des gros bataillons de la nuisance publique. »
- (14) *Le Point*, 06/06/03, éditorial : « [...] la tentation de substituer la rue au Parlement pour y exercer le chantage de la nuisance publique. »
- (15) *Le Figaro*, 01/12/95, éditorial : « L'hallucinante grève des transports publics qui se durcit, le risque d'extension du conflit à d'autres activités, si on ose dire, du secteur public, remettent en mémoire des conflits d'antan. »
- (16) *Le Figaro*, 01/12/95, chronique : « La faute à qui ? D'abord bien sûr aux corporatismes et aux archaïsmes qui ankylosent le pays et ne se réveillent le temps d'une grève, que pour le mettre en panne. »

Un autre principe est d'opposer les opposants au reste de la population par des nominations (dis-)qualifiantes (voir aussi ci-dessus 13, 14 et 16) :

- (17) *Le Figaro*, 01/12/95, chronique : « Deux France sont aujourd'hui face à face. L'une celle du secteur protégé, pilotée par MM. Blondel et Viannet, se barricade dans ses statuts et, sûre de son emploi, entonne ses slogans à tue-tête. L'autre, celle du secteur exposé, subit la grève en silence de plus en plus lourd. »
- (18) *L'Express*, 05/06/03, éditorial : « Sans mesurer ses cruelles contradictions : les sans-culottes se dressaient contre l'absolutisme ; les « sans chômage » qui prennent aujourd'hui le pays en otage par des grèves à répétition contestent en fait un pouvoir démocratiquement élu, c'est-à-dire la principale conquête de la *Révolution*. »

En 17, la symétrie est claire (*secteur protégé/secteur exposé*, les *slogans à tue-tête/le silence*), elle a pour but de mettre en exergue un apparent paradoxe : /ce sont les protégés qui se protègent/. Notons la présence, dès la première phrase, du déictique *aujourd'hui* qui ancre *hic et nunc* la représentation de l'événement. D'un point de vue pragmatique, cette opposition,

⁸ Un écart réduit supérieur à +/- 2.0 est significatif, supérieur à +/- 2.5 est hautement significatif.

par sa présentation paradoxale, comporte un sous-entendu /cette situation est injuste !/ ou encore /de quoi se plaignent-ils ?/ ; celui-ci est doublé d'une menace également sous-entendue /le ras-le-bol monte/ marquée par *silence de plus en plus lourd*. La menace n'est d'ailleurs pas tant destinée aux manifestants qu'aux lecteurs, elle vise à dramatiser la situation en la transformant en danger pour la cohésion sociale et nationale.

L'analyse de 18 est similaire : même symétrie, l'opposition historique (le calque *sans-culotte*/« *sans chômage* ») est renforcée par les temps verbaux ; même utilisation véridictoire du déictique temporel, complétée par le modalisateur *en fait* ; même dramatisation (*grèves à répétition, le pays en otage*). La dramatisation peut être considérée comme un appel à un (des) sacré(s) partagé(s) qui légitime le dire : *démocratiquement élu* et *Révolution* fonctionnent par symétrie avec *absolutisme* ; la démocratie et l'abolition des privilèges seraient remis en question⁹. Les opposants sont donc proprement « hors-jeu démocratique », disqualifiés.

Autre appel à un sacré partagé mais ici sous forme d'une tautologie encyclopédique :

- (19) *Le Figaro*, 30/11/95, éditorial : « L'égalité fait partie de la devise de la République. »

Chacun sait en France que l'égalité est l'une des devises de la république, c'est une évidence. Cette phrase ne nous apprend rien de patent. Le contenu latent est compris par trois biais : soit par connivence (un lecteur assidu du journal), soit par le contexte social de 1995, soit par la lecture de la suite de l'éditorial ; or, on trouve ce contenu latent deux phrases plus loin : « Au fond de lui-même, comment un fonctionnaire peut-il justifier d'être en retraite plus tôt que son voisin, salarié dans le privé ? ». L'utilisation de la doxa active les connaissances partagées en tant que conduite aux actions, en tant que normes prescriptives et ex-communie les opposants hors des valeurs sacrées républicaines. Il s'agit à nouveau d'un retournement des valeurs : il s'agit de brouiller les repères ; d'ailleurs dans le même journal quelques jours plus tard, on peut retrouver un retournement analogue sous forme de question rhétorique :

- (20) *Le Figaro*, 01/12/95, chronique : « Où se trouvent l'équité, la justice et le droit ? Dans ce cas, au moins, le gouvernement a un bon dossier. »

5 Conclusion

Ces quelques résultats montrent avec quels procédés discursifs le discours médiatique masque les causes et les revendications égalitaires des conflits soit en imposant une représentation de la réalité qui sied mieux à la vision néolibérale du monde, soit en disqualifiant leurs énonciateurs ; l'analyse discursive a cherché à dévoiler *comment* les effets énonciatifs, pragmatiques et argumentatifs entremêlés produisent l'effet d'évidence et jouent au bout du compte sur la *constitution* des représentations partagées.

Le traitement asymétrique de ces deux discours (dominant/alternatif) par et dans les médias pose problème car il mine le fondement démocratique de nos sociétés. C'est en effet à un déni du droit à la parole, du droit à être entendu, voire du droit des opposants à être considérés comme des citoyens à part entière que l'on assiste. A force de ne pas vouloir entendre ce qui se dit dans la rue¹⁰, à force de nier systématiquement la pertinence de son jugement dès que celui-ci n'est pas en adéquation avec cette vision dominante, on finit par considérer que le

⁹ On retrouve la même idée dans ce titre déjà cité : *Le Figaro*, 30/05/03, chronique : « Le putsch des aristos ».

¹⁰ « ce n'est pas la rue qui gouverne » a déclaré le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin le mardi 6 mai 2003 au « 20 heures » de France 2.

peuple n'a d'avis à donner qu'une fois tous les cinq ans. Le peuple perd alors sa « majorité » au sens où il n'est plus considéré comme *majeur*, c'est-à-dire apte à se former sa propre opinion, apte à s'informer et à affirmer, en toute conscience, sa propre position.

Plus généralement, le risque pour la démocratie concerne la possibilité même de l'émission et de la diffusion d'un discours alternatif au discours dominant.

Eléments bibliographiques

- BEACCO J.-C., MOIRAND S., 1995, « Autour des discours de transmission de connaissances », *Langages* n° 117, Paris, Larousse.
- BRETON P., 1999, "La 'préférence manipulatoire' du président du front national", *Mots* 58.
- CHAMPAGNE P., 1990, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., WACQUANT L. 1998 : « Sur les ruses de la raison impérialiste » *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 121-122, « Les ruses de la raison impérialiste », Paris.
- DEZALAY Y. & GARTH B., 1998, « Le "Washington consensus". Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 121-122, mars, « Les ruses de la raison impérialiste », Paris, pp. 3-22.
- DURAND P., 2007, *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Aden.
- DUVAL J., 2000, « Concessions et conversions à l'économie », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 131-132, mars 2000, « Le journalisme de l'économie », pp. 56-75.
- FAIRCLOUGH N., 1995, *Critical Discourse Analysis, the Critical Study of Language*, Longman Group Limited.
- GOFFMAN E., 1974, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.
- GUILBERT T., 2007 : *Le discours idéologique ou la Force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- KEYNES J. M. 1926 : *The End of laissez-faire*, 1926, traduit de l'anglais par Frédéric Cotton, éditions Agone, coll. Contre-feux, Marseille, 1999.
- MOIRAND S., 2002, in Charaudeau & Maingueneau : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- PETIOT G., 1992, "Néologisme et discours médiatiques", *Carnets du Cediscor* n°2, Paris, La Sorbonne nouvelle, pp. 153-165.
- POLI M.-S. 1992, "Discours médiatiques de la critique d'art : quand le texte devient le précepteur du lecteur", *Carnets du Cediscor* n°2, Paris, La Sorbonne nouvelle, pp. 167-175.
- SIBLOT P., 2001, "De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom", *Cahiers de praxématique* n°36, pp. 189-214, Montpellier.
- WATZLAWICK P. et alii, 1967, *Une logique de la communication*, Points, Seuil, 1972.